



LE TAILLAN-MÉDOC

Rapport de présentation

Budget Primitif 2024

11 avril 2024

I – PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

1. Le Compte Financier Unique (CFU)
2. Les chiffres clés du CFU 2023
3. L'affectation des résultats provisoires

II - PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024

1. L'équilibre général du budget
2. Assumer une évolution nécessaire et structurée
3. Optimiser des recettes de fonctionnement contraintes
4. Maintenir le niveau d'investissements

I – PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

- 1. Le Compte Financier Unique (CFU)**
- 2. Les chiffres clés du CFU 2023**
- 3. L'affectation des résultats provisoires**

1. LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Expérimentation cette année du **Compte Financier Unique (CFU)**

Le CFU intègre et remplace :

- **Le compte administratif produit par l'ordonnateur**
- **Le compte de gestion établi par le comptable public**

Généralisé en 2024, il deviendra la **nouvelle présentation des comptes locaux** pour les élus et les citoyens.

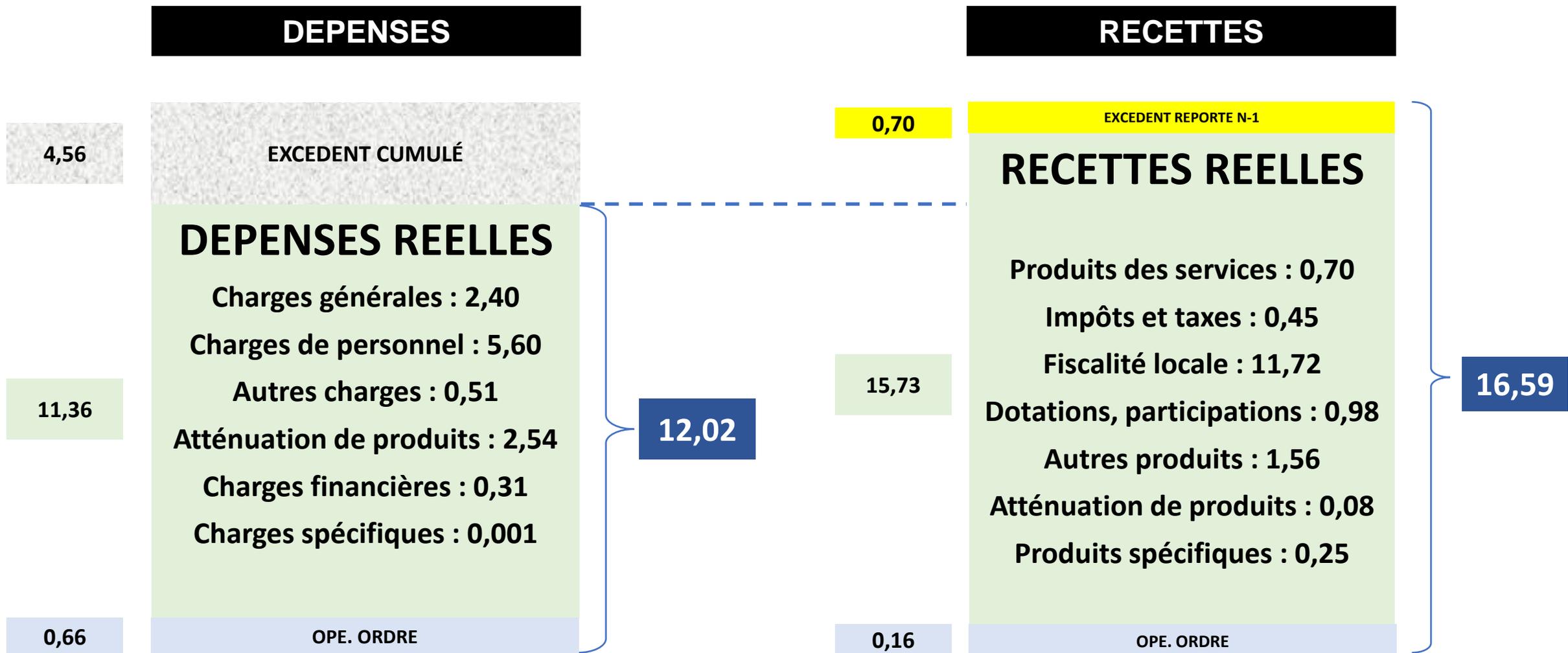
Plusieurs objectifs :

- ✓ Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- ✓ Améliorer la qualité des comptes ;
- ✓ Simplifier le processus entre ordonnateur et comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives ;
- ✓ Mieux éclairer les assemblées délibérantes et enrichir le débat démocratique sur les finances locales, en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires.

Présentation du CFU 2023 lors du Conseil municipal du 20 juin 2024
(à partir de 2025, le CFU sera présenté en même temps que le budget)

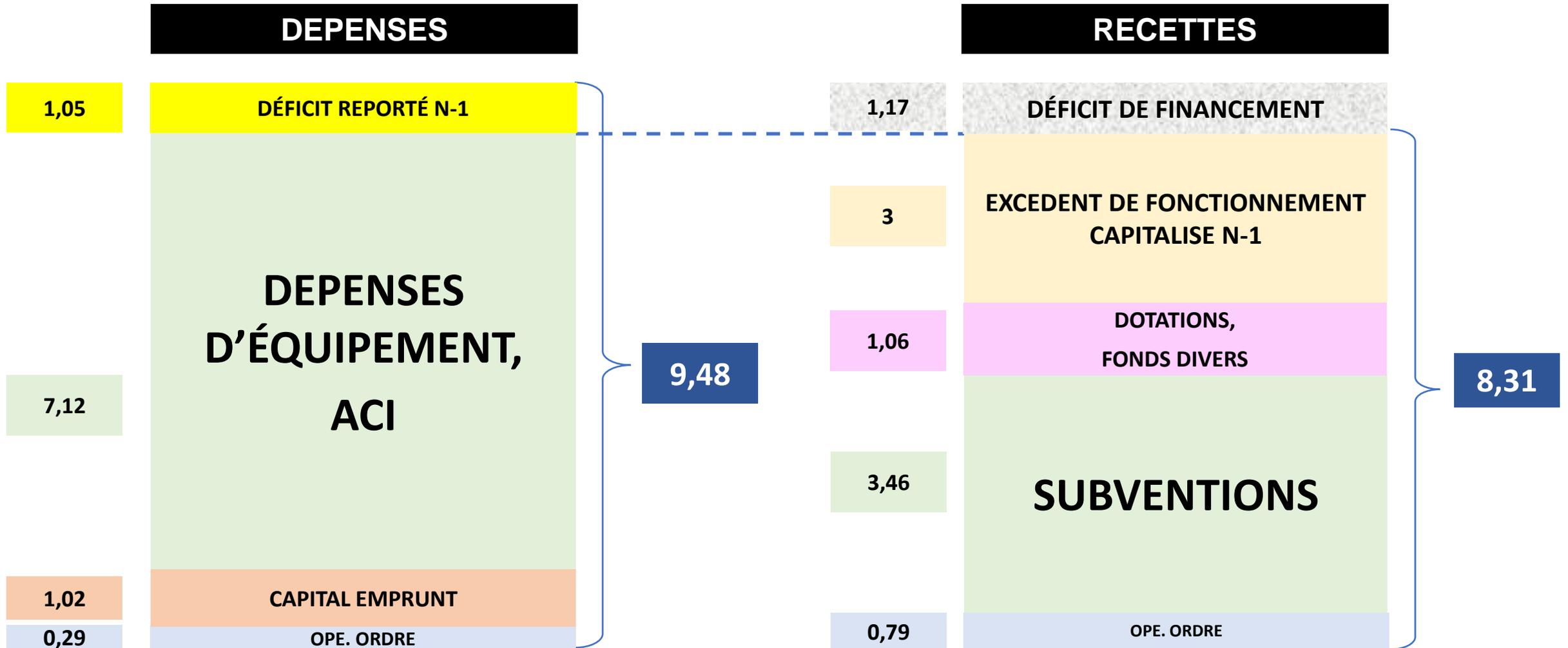
2. LES CHIFFRES CLÉS DU CFU 2023

Fonctionnement (en M€)



2. LES CHIFFRES CLÉS DU CFU 2023

Investissement (en M€)



2. LES CHIFFRES CLÉS DU CFU 2023

19,49 M€ DE DÉPENSES

→ **11,36 M€ en fonctionnement** (58% des dépenses)

Avec un taux de réalisation de **95%** (sur les 11,98 M€ prévus)

→ **8,13 M€ en investissement** (42% des dépenses)

Avec un taux de réalisation de **70%** (sur les 11,68 M€ prévus)

4,56 M€ D'EXCÉDENT DE CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT

1,17 M€ DE BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT

9,50 M€ D'ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2023

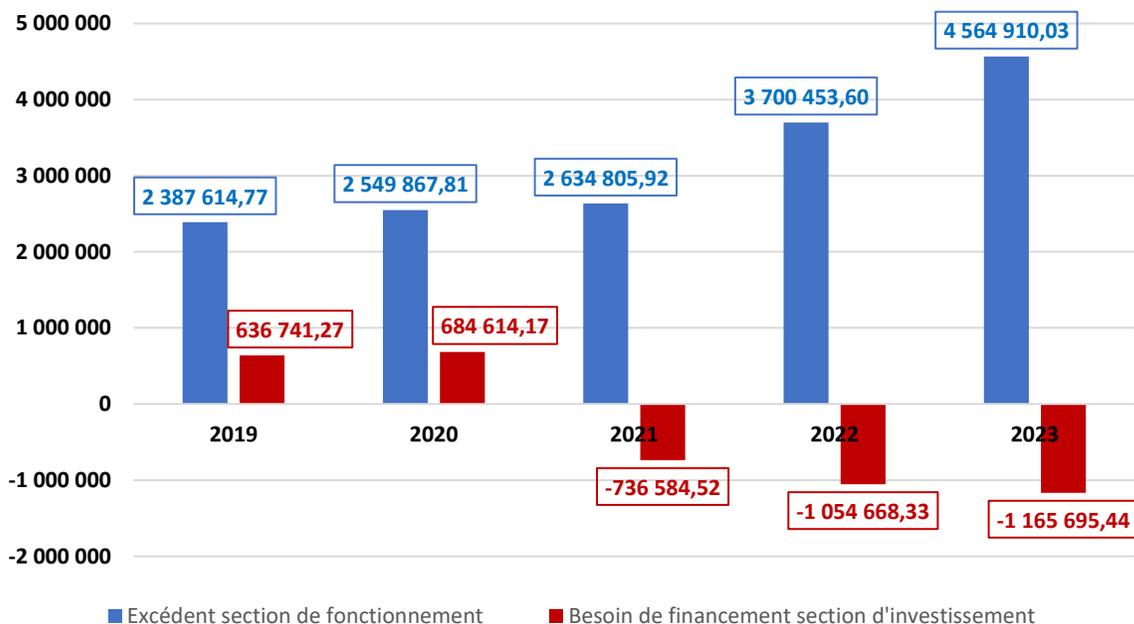
5,60 M€ DE MASSE SALARIALE (49,24 % des dépenses réelles de Fonctionnement)

2. LES CHIFFRES CLÉS DU CFU 2023

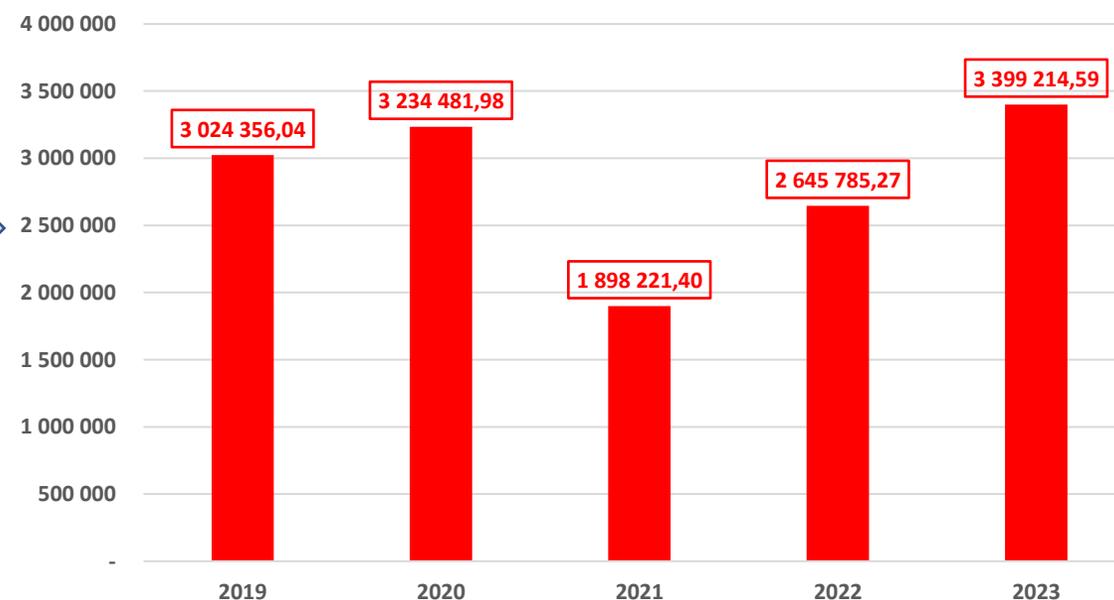
Évolution résultats 2019-2023

L'exercice 2023 a permis de consolider les résultats constatés les années précédentes

Evolution du résultat cumulé par section (hors RAR)



Evolution du résultat cumulé (hors RAR)



ATTENTION ! Résultats toujours à nuancer au regard des facteurs exceptionnels déjà évoqués en 2023 :

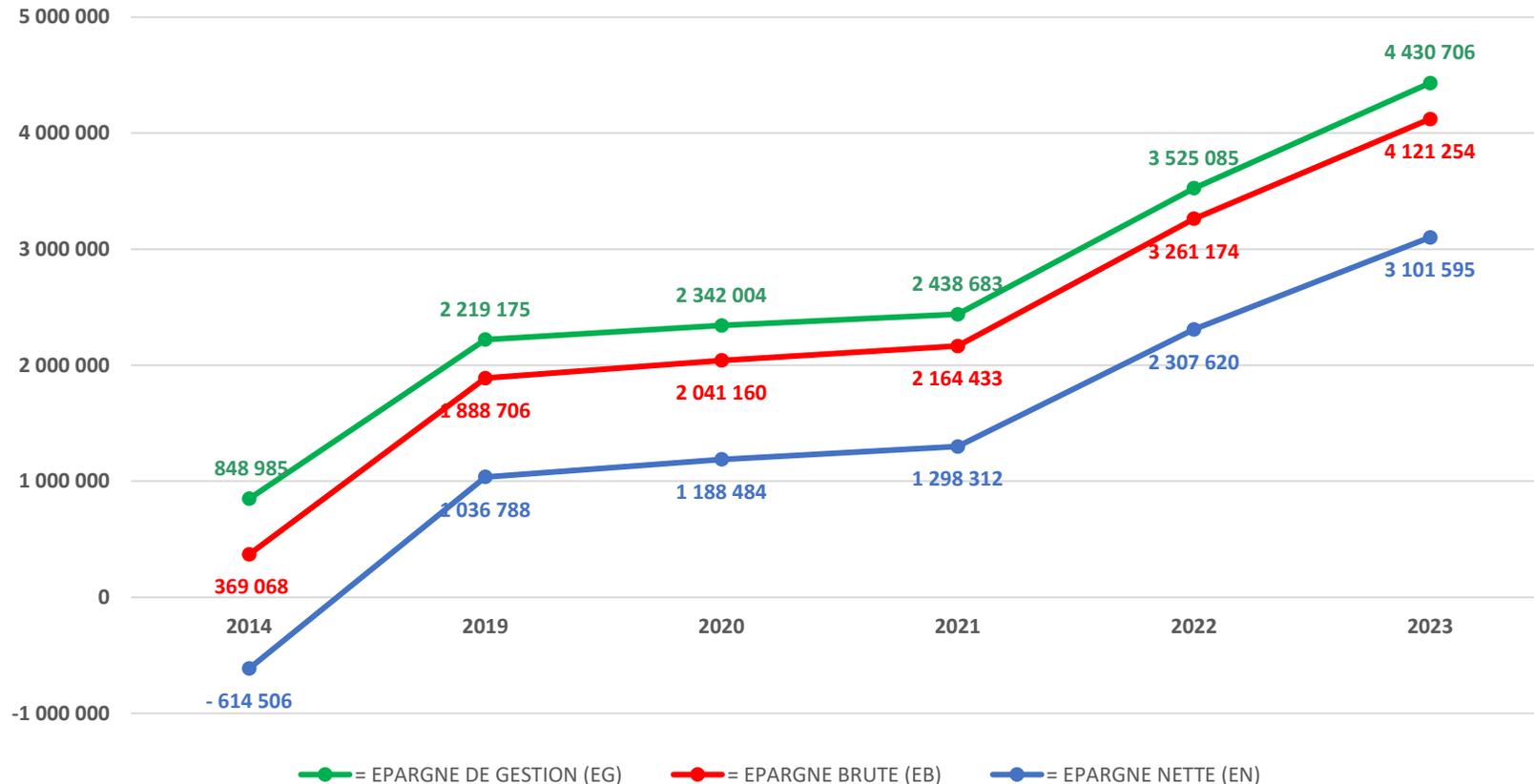
- Intégration de recettes exceptionnelles (excédent budget annexe lotissement de Curé),
- Décalage entre encaissement de recettes exceptionnelles (remboursement assurance grêle en 2023) et dépenses restant à réaliser (ex: Travaux Pometan pour 1,3 M€ prévus en 2024)

2. LES CHIFFRES CLÉS DU CFU 2023

Évolution des épargnes 2019-2023

Malgré une crise économique qui reste présente (inflation importante, dégradation des droits de mutation), **les épargnes de la ville du Taillan restent fortes en 2023.**

EVOLUTION DES EPARGNES (€)



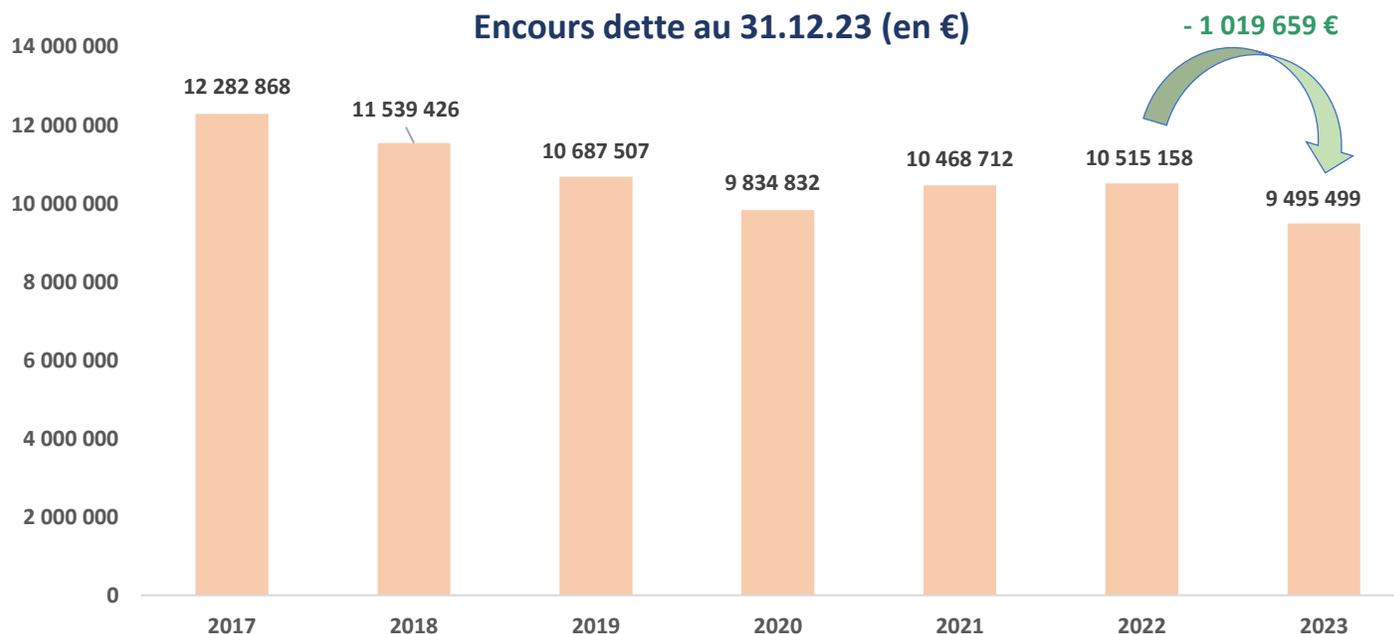
ATTENTION ! Résultats toujours à nuancer au regard des facteurs exceptionnels déjà évoqués en 2023 :

- Recettes exceptionnelles (excédent BA lot. Curé),
- Décalage encaissement de recettes exceptionnelles (assurance grêle en 2023) et dépenses restant à réaliser (ex: Travaux Pometan pour 1,3 M€ prévus en 2024)

2. LES CHIFFRES CLÉS DU CFU 2023

La dette au 31 décembre 2023

L'absence de recours à l'emprunt en 2023 a permis à la ville de se désendetter



Un encours de dette de 9,49 M€, soit 898,93 €/hab (800 €/hab pour la strate)

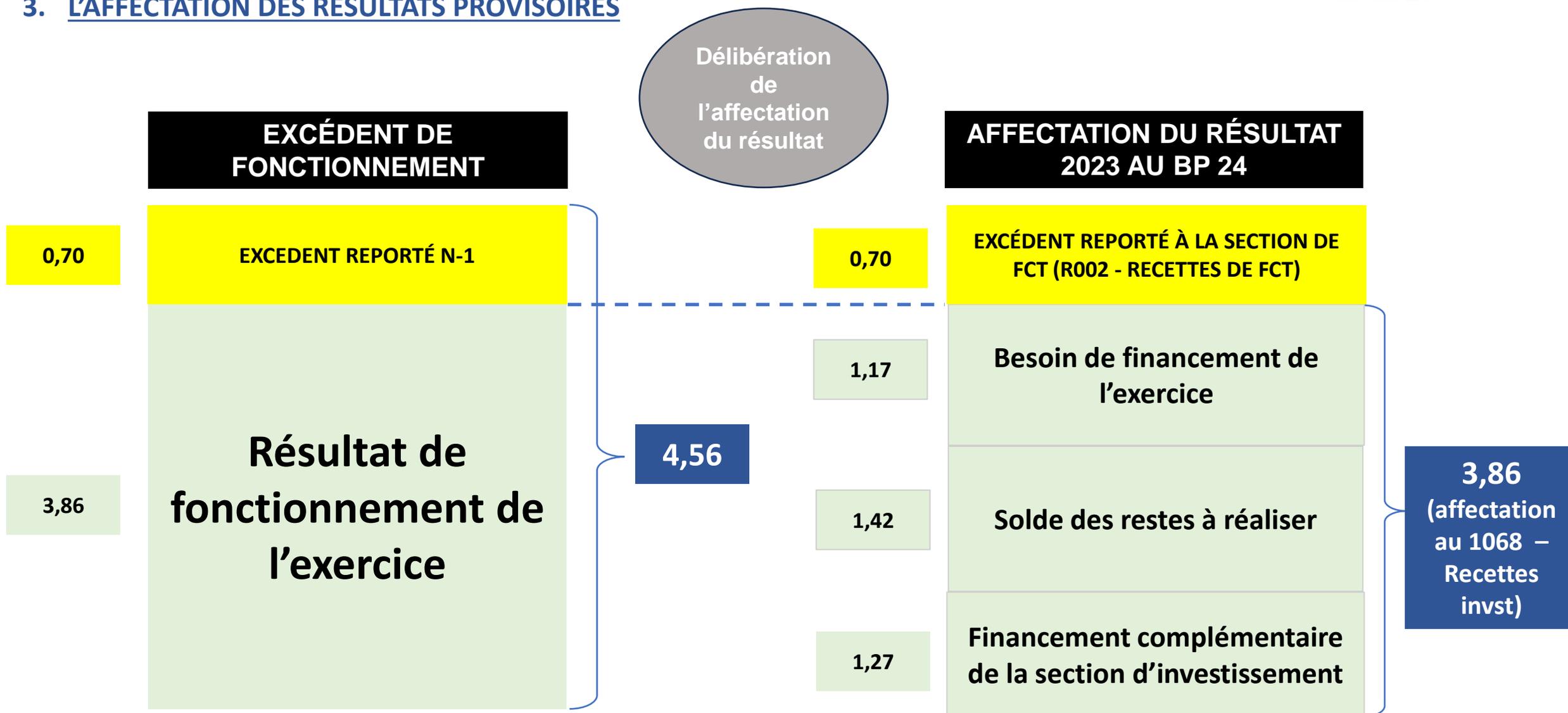
- 20 contrats de prêts en cours dont 15 à taux fixe (aucun produit structuré de type « toxique »)
- Un taux moyen sur l'exercice à 3,26%
- Durée résiduelle moyenne en années : 10 ans et 1 mois

3. L'AFFECTATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES

Les chiffres du CFU 2023

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		700 000,00	1 054 668,33		1 054 668,33	700 000,00
Réalisations de l'exercice	12 028 736,35	15 893 646,38	8 423 218,81	8 312 191,70	20 451 955,16	24 205 838,08
Résultat de l'exercice	3 864 910,03		- 111 027,11		3 753 882,92	
Totaux	12 028 736,35	16 593 646,38	9 477 887,14	8 312 191,70	21 506 623,49	24 905 838,08
Résultats de clôture	4 564 910,03		- 1 165 695,44		3 399 214,59	
Restes à réaliser			2 401 488,33	972 388,06	2 401 488,33	972 388,06
Solde des restes à réaliser			- 1 429 100,27		- 1 429 100,27	
Totaux cumulés	12 028 736,35	16 593 646,38	11 879 375,47	9 284 579,76	23 908 111,82	25 878 226,14
Résultats 2023	4 564 910,03		- 2 594 795,71		1 970 114,32	

3. L'AFFECTATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES

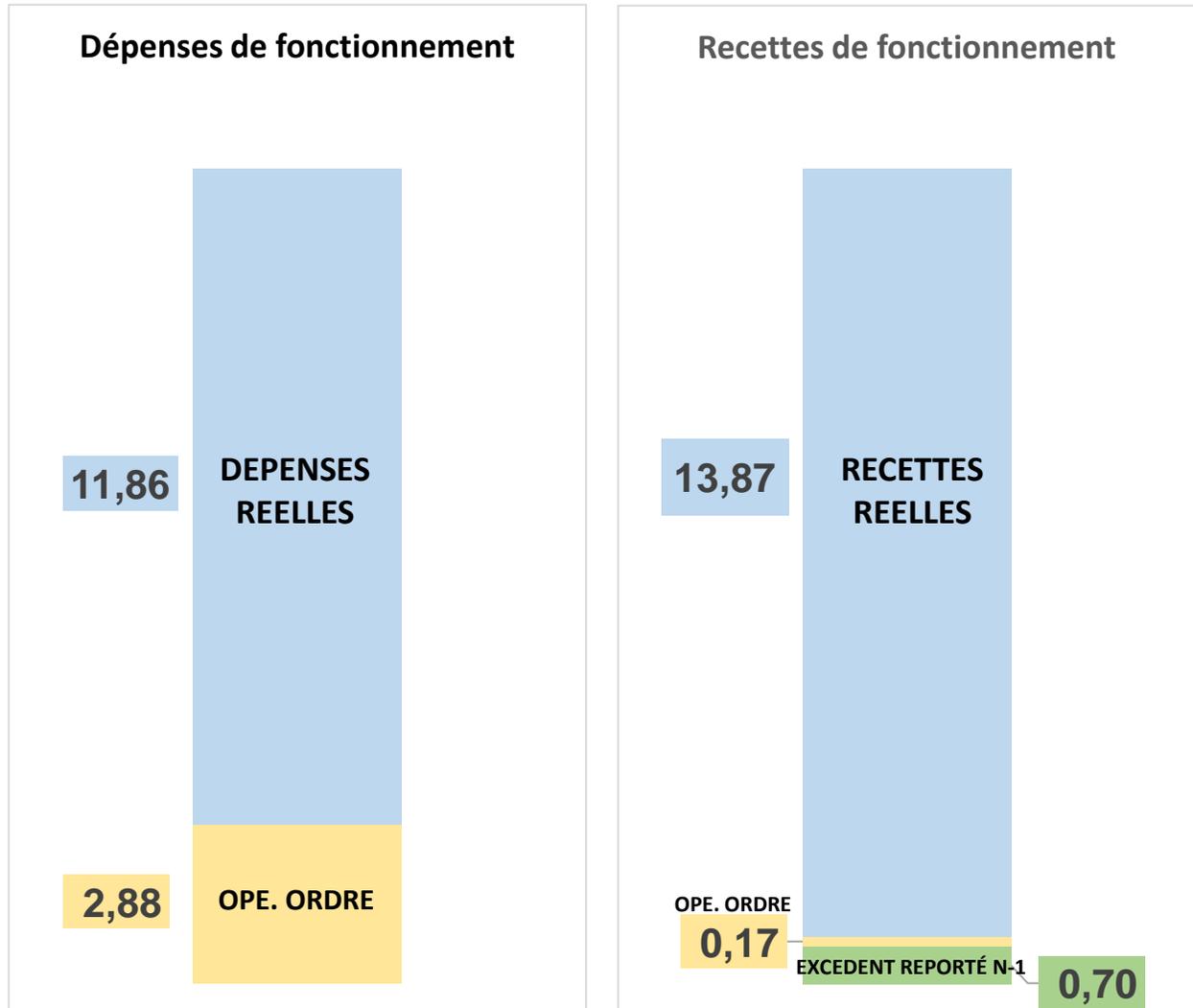


II – PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024

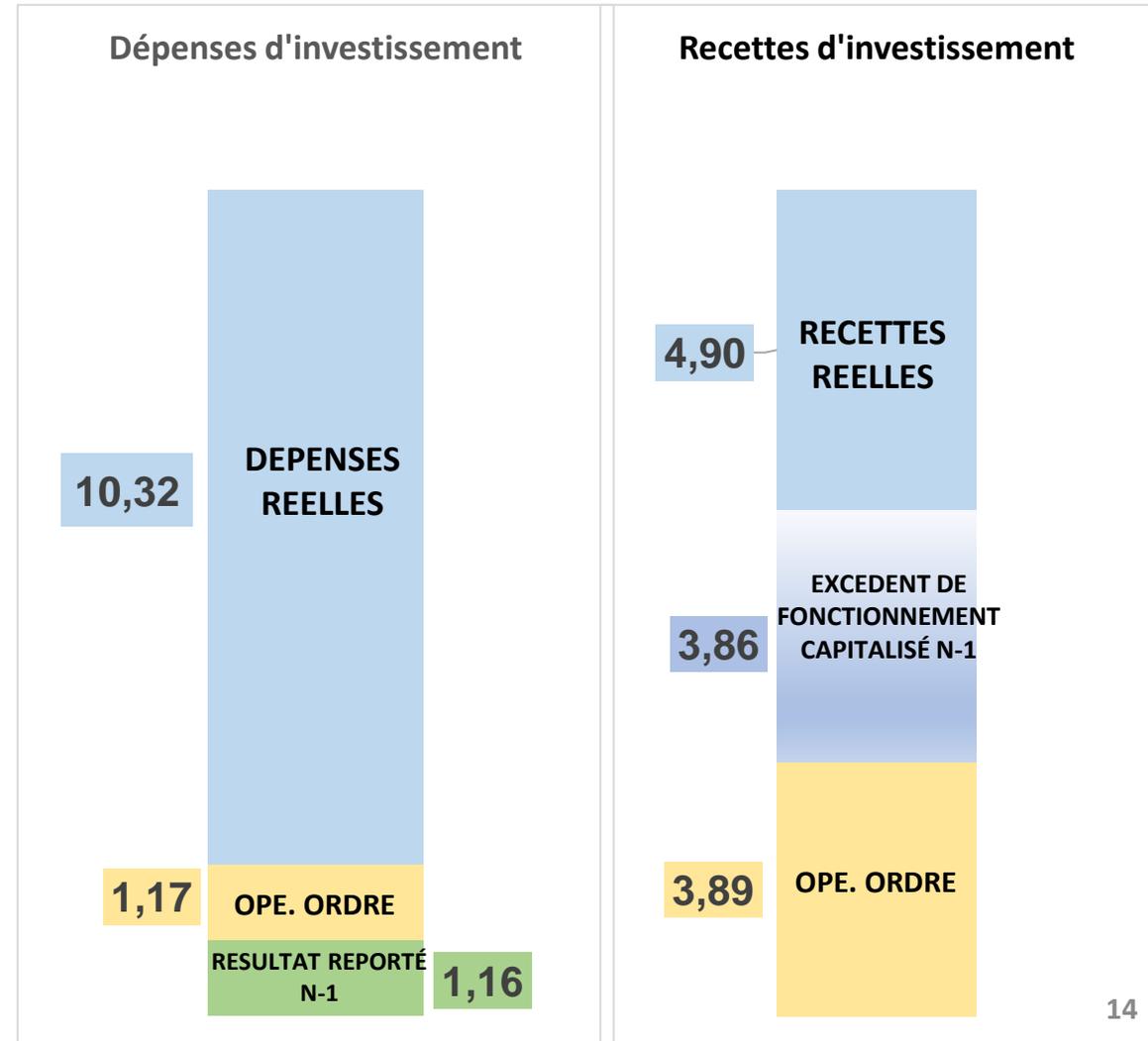
- 1. L'équilibre général du budget**
- 2. Assumer une évolution nécessaire et structurée**
- 3. Optimiser des recettes de fonctionnement contraintes**
- 4. Maintenir le niveau d'investissements**

1. L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET

Total section de fonctionnement : 14,74 M€



Total section d'investissement : 12,65 M€



2. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

Les dépenses réelles de fonctionnement au budget primitif 2024 s'établissent à **11 855 926 M€**.

Elles sont en hausse de 4,32 % par rapport au CA 2023 (+ 491 171 €), principalement liée à **l'augmentation des charges de personnel et malgré une baisse des dépenses d'énergie.**

Chapitres	Libellés	BP 2023 (BP + DM)	CA 2023	Projet BP 2024	Evolution (valeurs) BP 24/CA 23	Evolution (%) BP 24/CA 23
011	Charges à caractère général	2 854 765	2 405 453	1 979 402	-426 051	-17,71%
012	Charges de personnel	5 724 764	5 596 844	6 245 694	+648 850	+11,59%
014	Atténuation de produits	2 540 696	2 540 696	2 520 172	-20 524	-0,81%
65	Autres charges de gestion courante	531 065	509 953	779 658	+269 705	+52,89%
66	Charges financières	323 000	310 539	309 000	-1 539	-0,50%
67	Charges exceptionnelles	5 000	1 271	22 000	+20 729	+1631,23%
TOTAL DEPENSES REELLES		11 979 290	11 364 755	11 855 926	+491 171	+4,32%

2. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

Les charges à caractère général (Chapitre 011)

Les charges à caractère général s'établissent à **1 979 402 €**. Elles sont **en baisse de -17,71%** (-426 K€).

Cette baisse entre le CA 2023 et le BP 2024 est principalement liée à :

➤ La baisse des charges de fluides liée à une prévision d'inflation moins forte que prévue.

Avec une prévision à 590 k€ et une évolution de -226 k€ par rapport au CA 2023 (-27,76%)

Articles	Libellés	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 Prévisionnel	Projet BP 2024	Evolution BP 24/CA23 (valeurs)	Evolution BP 24/CA23 (%)
60611	Eau	37 750,35	44 881,39	40 174,17	26 092,66	40 000,00	+ 13 907,34	+53,30%
60612	Electricité	213 503,75	240 354,66	286 765,20	501 254,52	380 000,00	- 121 254,52	-24,19%
60621	Combustibles	79 181,56	78 200,68	159 934,14	289 409,28	170 000,00	- 289 409,88	-41,26%
Total		330 435,66	363 436,73	486 873,51	816 756,46	590 000,00	- 226 756,46	-27,76%

➤ L'extinction des charges liées au sinistre de la grêle

Avec une dépense restante de seulement 91 k€ pour 2024, contre 309 k€ en 2023, soit une baisse de 219 k€ (-70,66%)

CA 2022	BP 2023 (BP+DM)	CA 2023 Prévisionnel	Projet BP 2024	Variation chiffrée BP24/CA23	Variation en % BP24/CA23
330 842,77	567 581,14	309 427,19	90 800,00	- 218 627,19	-70,66%

2. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

Les charges de personnel (Chapitre 012)

Les charges de personnel s'établissent à **6 245 694 €**.

Avec l'ouverture de **nouveaux équipements**, les **évolutions réglementaires liées à l'inflation** et la **politique volontariste en faveur du pouvoir d'achat**, les charges de personnel vont augmenter de **+11,59% (+648 k€)**.

Cette évolution entre le CA 2023 et le BP 2024 est principalement liée à :

➤ Des obligations réglementaires (+174 k€)

- Effet année pleine des obligations réglementaires 2023 **(+55 K€)**
- Nouvelles obligations règlementaires 2024 **(+104 K€)** (+5pts d'indice au 1er janvier 2024, augmentation de la cotisation CNRACL, organisation d'élections, forfait mobilité durable et hausse de la participation transport de 50 à 75%)
- D'autres charges de personnel (assurance du personnel, CNAS, médecine du travail...) **(+ 15 k€)**

➤ Des choix de la ville en matière de politique de rémunération (+165 K€) :

- Des choix de la ville en matière de politique de rémunération **(+217 k€)** :
 - attribution du RIFSEEP pour l'ensemble des contractuels hors saisonniers,
 - augmentation du RIFSEEP à partir de septembre 2024,
 - rémunération des professeurs de musique contractuels sur indice majoré
 - augmentation de la participation à la mutuelle et au contrat de prévoyance
- la Prime pouvoir d'achat 2023 qui n'existe plus en 2024 **(-52 k€)**

➤ Une évolution des effectifs avec 7 créations de postes (+309 k€) :

- **Des créations de postes** : 3 pour Anita Conti, 1 responsable service sécurité et prévention, 1 secrétaire Police Municipale, 1 agent d'entretien, 1 animateur) ainsi que des remplacements **(+245 k€)**
- Effets maladie, des vacances d'emploi au CA neutralisés dans la création du BP **(+64 k€)**

2. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

Les autres charges

Les atténuations de produits (chapitre 014) sont stables à **2,5 M€**. Soit une légère baisse de 20k€ (-0,81%) liée aux révisions de niveau de service sur l'attribution de compensation de fonctionnement versée à Bordeaux Métropole.

A noter également le maintien du Fonds de Péréquation Intercommunales et Communales (FPIC) pour un montant de **65,5 k€**.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'établissent à **779 658 € (+52,89 % soit +269 K€)**

Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la subvention au CCAS, qui permet d'équilibrer le budget suite au transfert des charges de personnel du CCAS sur son budget propre en 2024 (+ 247 K€).

Les dépenses du chapitre s'établissent donc comme suit :

➤ **des subventions et participations versées (433 K€) :**

- *au CCAS : 303 K€*
- *aux écoles : 10 K€ pour les projets de développement durables (2808 €) et pour les classes découvertes (7200 €).*
- *à la crèche 123 pousses : 79 K€*
- *à diverses associations : 38 K€*
- *aux établissements secondaires du territoire : 0,3 K€*
- *pour participation à la cartes jeunes : 2,7 K€*

➤ **des indemnités de fonction des élus (178 K€)**

➤ **des frais de contributions versés au SIVOM (frais de restauration) (150 K€)**

➤ **des frais d'occupation d'utilisation de la salle Pierrette Aymar (6 K€)**

➤ **des opérations financières diverses (10 K€) et autres frais divers (reprise concessions) (3,75 K€)**

2. ASSUMER UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ET STRUCTURÉE

Les autres charges

Les charges financières (chapitre 66) sont stables à **309 k€ (-0,5% soit -1,5 K€)**.

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 est de 9,49 M€, soit 898,93€/habitant (800 €/hab pour la strate).

Avec un taux moyen au 01/01/2024 à 3,26%.

20 contrats de prêts en cours dont 15 à taux fixe (aucun produit structuré de type « toxique »)

Durée résiduelle moyenne en années : 10 ans et 1 mois

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) établies à **22 k€** observent une hausse de **+20K€**, crédits destinés à couvrir des charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs), dont une régularisation d'occupation du domaine public (antenne SFR).

3. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à **13 873 736 €**.

Elles sont en baisse de **-11,81%** par rapport au CA 2023 (- **1,86 M€**).

Une baisse principalement liée à l'extinction des recettes exceptionnelles liées au sinistre de grêle (-1,5 M€)

Chapitres	Libellés	BP 2023 (BP+DM)	CA 2023 Prévisionnel	Projet BP 2024	Evolution (valeurs) BP24/CA23	Evolution (%) BP24/CA23
70	Produits des services et du domaine	563 590,00	702 076,20	588 072,00	- 114 004,20	-16,24%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	434 195,00	448 524,20	460 751,00	+ 12 226,80	+2,73%
731	Impôts et taxes	11 466 552,00	11 721 295,48	11 762 020,00	+ 40 724,52	+0,35%
74	Dotations et subventions	943 524,00	977 969,11	972 814,00	- 5 155,11	-0,53%
75	Autres produits de gestion courante	1 510 000,00	1 559 721,47	8 100,00	-1 551 621,47	-99,48%
013	Atténuation de charges	60 000,00	75 491,51	50 000,00	- 25 491,51	-33,77%
77	Produits exceptionnels	-	247 047,41	31 979,00	- 215 068,41	-87,06%
TOTAL RECETTES REELLES		14 977 861,00	15 732 125,38	13 873 736,00	-1 858 389,38	-11,81%

3. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

Les produits des services (chapitre 70) s'établissent à **588 072 €**, en légère baisse de **-16,24%** (-114 K€)

L'évolution sur ce chapitre s'explique notamment par :

- une nouvelle recette du CCAS pour 40 K€. Il s'agit de la refacturation des charges de fonctionnement du CCAS (fluides, AC, fournitures administratives et assurance).
- Les redevances d'occupation du domaine public (totem antenne) pour 54 K€ (+16 K€). Une régularisation doit en effet être effectuée en 2024,
- Une baisse de 14 K€ prévue sur les concessions cimetières
- Une baisse de 23 K€ sur les ventes de bois à l'ONF
- Une baisse de 114 K€ qui correspond à la révision des niveaux de service de l'attribution de compensation de la Métropole

Les impôts et taxes (chapitre 73) (hors fiscalité du chapitre 731) s'établissent à **460 751 €**, en légère augmentation de **+2,73%** (soit +12,23 K€). Ce chapitre ne regroupe plus que la dotation de solidarité métropolitaine à hauteur de **379 K€** et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités après la suppression de la taxe professionnelle en 2010, à hauteur de **81 K€**.

3. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

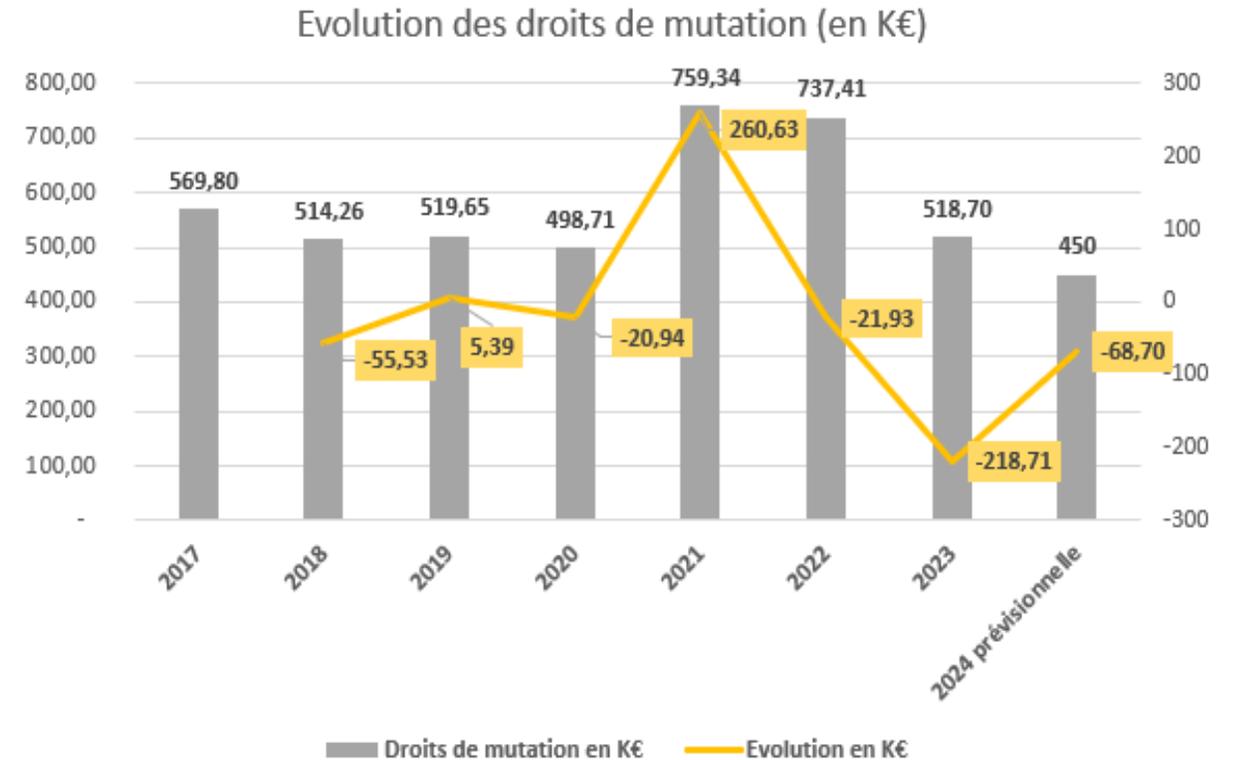
La fiscalité locale (chapitre 731) s'établit à 11 762 020 €, observant une légère hausse de +0,35% (soit +40 K€)

Ce chapitre comprend la fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe d'électricité, taxe locale sur la publicité extérieure) et la fiscalité directe (taxe foncière bâti, non bâti et taxe d'habitation sur résidences secondaires).

La fiscalité locale indirecte est en recul :

- -60 k€ de taxe d'électricité (220 K€)
- +1 k€ de TLPE (15 K€)
- -68 k€ de droits de mutation (450 k€)

Après une forte évolution des droits de mutation dans le contexte post covid en 2021, la tendance est désormais à la baisse, dans une conjoncture économique difficile.



3. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

La **fiscalité locale directe** établit à **11,08 M€** observe une évolution positive de +173 K€.

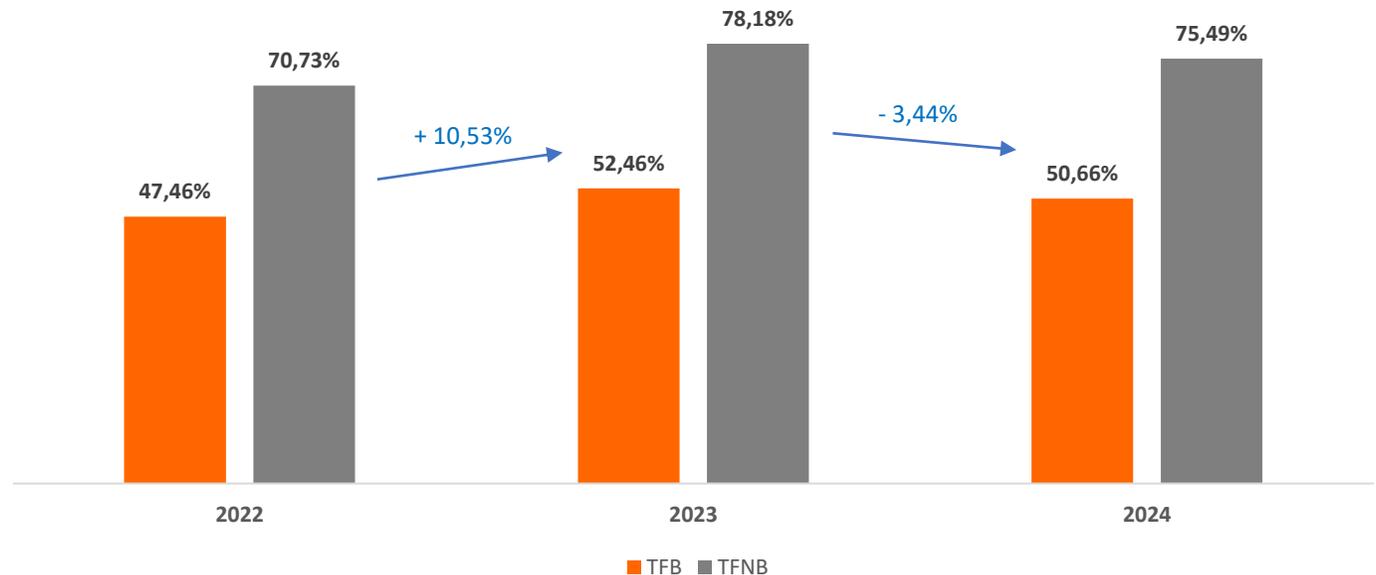
Cette hausse de la fiscalité est dû à la revalorisation des bases décidée par l'État, à hauteur de +3,9 %, applicable à l'ensemble des collectivités.

Cette hausse de la fiscalité est amoindrie par la **décision de la municipalité de baisser de -3,44% le taux des taxes** communales, afin d'adapter la pression fiscale à la réalité conjoncturelle (en particulier la baisse des dépenses d'énergies de -220 000 €).

Les nouveaux taux de fiscalité sont désormais:

- **Taxe foncier bâti : 50,66%**
- **Taxe foncière non bâtie : 75,49%**

Evolution des taux de contributions directes

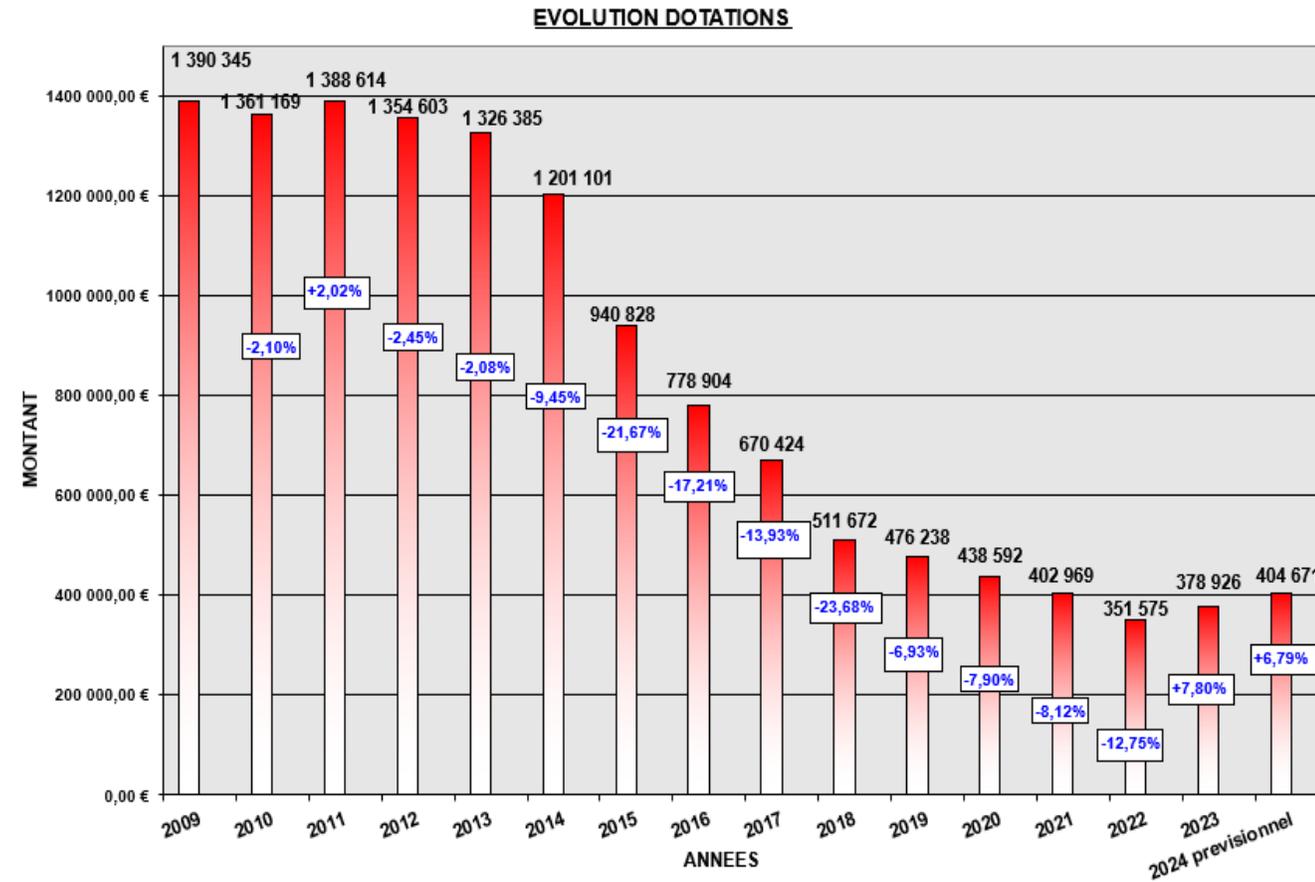


3. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

Les dotations et participations (chapitre 74) s'établissent à **972 814 €**, en léger recul de -0,53% (- 5 k€).

Les variations sur ce chapitre s'expliquent notamment par :

- une légère augmentation de **+25 k€ la DGF**, liée à l'augmentation de la population, estimée à 405 k€ ;
- une hausse de **+10 k€ des autres participations dont la CAF**, évaluées à 459 k€ ;
- une hausse de **+5 k€ des compensations fiscales** évaluées à 84 k€ ;
- Une baisse de **-39 k€ des participations de l'État**, et notamment la disparition du FARU (Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence) perçu en 2023, à hauteur de 40 k€ ;
- Une baisse de -2 k€ relative aux contrats aidés (CUI)
- Une baisse de -10 k pour le service enfance et jeunesse dont 9K non prévu pour l'aide relative à la mise en place du service minimum en cas de grève.
- Non prévision de subvention spécifique 2023 -6 K€
- Deux dotations complémentaires de près de **10 k€** :
 - une enveloppe dédiée au dispositif « recueil des cartes d'identités et des passeports » de 8,59 k€
 - une aide au déroulement des élections de 1,25 k€



3. OPTIMISER DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTES

Les autres produits de gestion courantes (chapitre 75) s'établissent à 8 100 € et marquent une très forte baisse de -99,48% (soit -1,5 M€).

Celle-ci s'explique par l'extinction des recettes liées au sinistre de grêle, à savoir l'indemnisation de l'assurance (1,48 M€ en 2023) et les loyers des mobil homes mis à disposition des sinistrés (20 k€ en 2023 contre seulement 1 500 € en 2024 avec la fin des relogements).

En 2024, il est également prévu sur ce chapitre 5 k€ de mécénat pour l'organisation de la fête de Noël et des recettes relatives aux panneaux photovoltaïques à hauteur de 1 500 € .

Les autres produits exceptionnels (chapitre 77), s'établissent à 31 979 € et sont également en baisse de -215 k€ (soit -87,06%)

Cette baisse s'explique par les recettes de cessions exceptionnelles perçues en 2023, à hauteur de 245 k€ (la Palombière (26 k€), av de Soulac (29k€), les Lièges (10 k€) et Stéhélin (180 k€)).

Si on ne tient pas compte des recettes exceptionnelles des cessions, et que l'on compare de BP à BP, l'évolution est de +32 k€ et correspond :

- aux dégrèvements de taxe d'habitation (TH) et taxe sur les logements vacants (TLV) estimés à 7 k€
- un apurement du Sivom de 2021/2022 pour 25 k€.

4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à **10 319 240 €**.

Elles sont en hausse de **2,18 M€** soit **+26,84%** par rapport au CA 2023.

Chapitres	Dépenses	BP 2023 (BP+DM)	CA 2023 Prévisionnel	Prévisions BP 2024 (BP+RAR)	Variation chiffrée BP24/CA23	Variation en % BP24/CA23
	Opérations d'équipement	10 653 846,91	7 115 973,98	9 263 750,05	+2 147 776,07	+30,18%
20	Immobilisations corporelles	238 629,67	165 714,00	247 581,26	+ 81 867,26	+49,40%
204	Subventions d'investissement versées	1 275 312,40	379 250,93	1 782 731,55	+1 403 480,62	+370,07%
21	Immobilisations corporelles	2 046 279,04	1 209 291,66	4 436 439,63	+3 227 147,97	+266,86%
23	Immobilisations en cours	3 444 581,66	2 140 919,28	1 775 642,19	- 365 277,09	-17,06%
20181	4ème groupe scolaire	3 600 000,00	3 197 853,53	1 021 355,42	- 2 176 498,11	-68,06%
20182	Restructuration élémentaire la Boétie	49 044,14	22 944,58		- 22 944,58	-100,00%
	Opérations financières	1 030 989,60	1 019 659,27	1 055 489,60	+ 35 830,33	+ 3,51%
16	Remboursement emprunts (capital)	1 030 500,00	1 019 659,27	1 055 000,00	+ 35 340,73	+3,47%
27	Autres immobilisations financières	489,60	-	489,60	+ 489,60	
	Total dépenses réelles d'investissement	11 684 836,51	8 135 633,25	10 319 239,65	+2 183 606,40	+26,84%

4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'équipements 2024

Le montant 2024 des dépenses d'équipement est de **6,862 M€** (hors reports de 2,4 M€) sur un PPI 2020-2026 de 32 M€. Ce budget marque la fin de l'opération Anita Conti (1,02 M€ sur 10,9 M€) et des dépenses liées à la grêle (1,6 M€ sur 4 M€).

1,604 M€
GESTION DE SINISTRE GRÊLE
DONT 1,3M€ RÉNOVATION ÉCOLE POMETAN

671 k€ Travaux d'entretien des bâtiments publics

65 k€ Extension Hôtel de Ville

50 k€ Accessibilité ERP

1,021 M€
GROUPE SCOLAIRE ANITA CONTI (GÉRÉ EN AP/CP À 10,9M€)

108 k€ Équipements sportifs et associatifs

220 k€ Travaux et équipements dans les écoles

46 k€ Équipements Jeunesse et Ludothèque

203 k€ Petite enfance et parentalité

34 k€ Amélioration conditions de travail
 (mobilier ergonomiques, aménagements...)

928 k€ Éclairage public, géoréférencement et enfouissement réseaux

12 k€ Investissements divers matériels
 (élections, logistique, assos...)

643 k€ Acquisitions foncières

164 k€ ACI Bordeaux Métropole

607 k€ Aménagement des espaces publics

486 k€ Transition écologique
 (dont 288k€ d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments)

4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'équipements 2024

Les restes à réaliser 2023 d'un montant de **2,4 M€** sont répartis comme suit :

291 k€	Gestion du sinistre grêle dont 108 k€ Ecole Pometan	180 k€	Travaux d'entretien des bâtiments publics
24 k€	Travaux et équipements dans les écoles	495 k€	Extension Hôtel de Ville
612 k€	Éclairage public, enfouissement réseaux, aménagements espaces publics	46 k€	Accessibilité ERP
499 k€	Déploiement de l'éclairage LED	100 k€	Sports / vie asso (éclairage terrain d'honneur)
95 k€	Acquisitions foncières	48 k€	Équipements Jeunesse, Ludothèque
9 k€	Transition écologique (plantations d'arbres, poubelles de tri sélectif)	2 k€	Investissements divers matériels
		1 k€	RNS ACI Bordeaux Métropole

4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

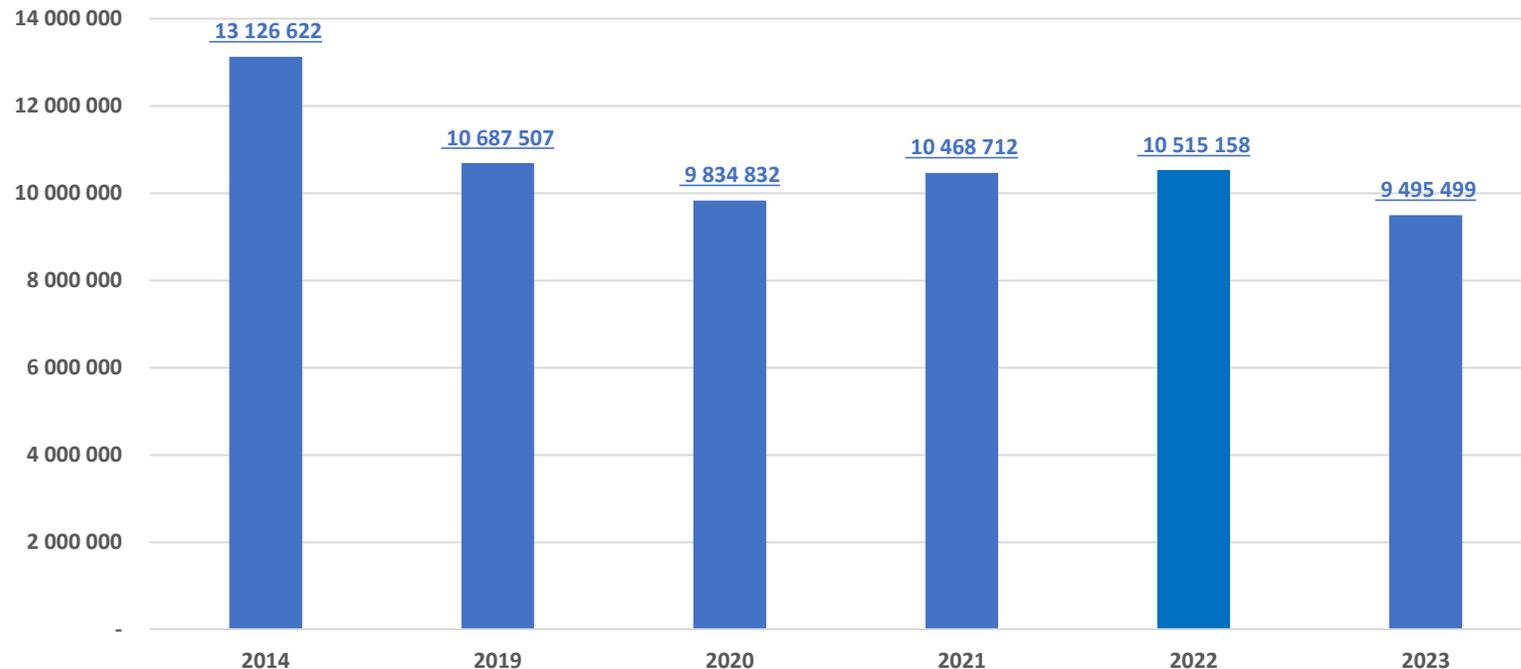
Les dépenses financières

Les dépenses financières 2024 s'établissent à **1 055 000 €**.

Constituées principalement du remboursement en capital de la dette, ces dépenses sont en légère hausse de **+24,5 k€**.

Pour rappel, l'**encours de la dette** s'établit au 1er janvier 2024 à **9,50 M€**.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12



4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à **8,77 M€**.

Elles sont en hausse de **1,2 M€** soit **+16,55%** par rapport au CA 2023.

Chapitres	Recettes	BP 2023 (BP+RAR)	CA 2023 Prévisionnel	Prévisions BP 2024 (BP+RAR)	Variation chiffrée BP24/CA23	Variation en % BP24/CA23
	Recettes d'équipement	4 746 723,25	3 461 782,11	1 722 115,06	- 1 739 667,05	-50,25%
13	Subventions d'investissement	4 446 722,64	3 461 782,11	1 722 115,06	- 1 739 667,05	-50,25%
16	Emprunts	300 000,61	-	-	-	
	Opérations financières	4 294 210,60	4 060 363,98	7 045 010,03	2 984 646,05	73,51%
10	FCTVA / Taxe d'aménagement	1 059 687,00	1 059 910,38	1 018 000,00	- 41 910,38	-3,95%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 000 453,60	3 000 453,60	3 864 910,03	+ 864 456,43	+28,81%
024	Produits de cessions d'immobilisations	234 070,00		2 162 100,00	+ 2 162 100,00	
	Total recettes réelles d'investissement	9 040 933,85	7 522 146,09	8 767 125,09	+ 1 244 979,00	+16,55%

4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement attendues en 2024 s'élèvent à **1,7 M€** (750 k€ de nouvelles propositions et 972 k€ de reports 2023)



4. MAINTENIR LE NIVEAU D'INVESTISSEMENTS

Le financement des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, à hauteur de **10 319 239 €**, seront financés par les ressources suivantes :

Taxe d'aménagement / FCTVA	1 018 000
Subventions	1 722 115
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	3 864 910
Cessions	2 162 100
Autofinancement	1 552 114
Total des recettes réelles	10 319 239

Pour l'année 2024, il n'est donc toujours pas prévu de faire appel à l'emprunt pour financer les investissements. Les sources de financement s'équilibreront grâce au niveau d'épargne, de subventions, de dotations et de cessions.

CONCLUSIONS

UN BUDGET DE RETOUR À LA NORMALE, PRENANT EN COMPTE L'INFLATION ET L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE

Un budget de retour à la normale

L'augmentation de la recette fiscale en 2023 a pleinement joué son rôle en permettant à la ville d'assumer les surcoûts conjoncturels (liés aux crises) et structurels (liés aux évolutions réglementaires) et maintenir à la fois le niveau de service et des indicateurs financiers de bon niveau. Attention tout de même, ces bons résultats restent toujours à nuancer au regard des facteurs exceptionnels rencontrés ces dernières années (intégration au budget principal de l'excédent BA de curé et décalage entre dépenses et recettes dans la gestion grêle). Le retour à la normale s'opère dès cet exercice.

Un budget qui permet de répondre aux grands enjeux de notre société et de notre territoire.

C'est ainsi que les dépenses de fonctionnement vont évoluer, malgré la baisse attendue dans le secteur de l'énergie, afin de répondre aux nouveaux besoins de services d'une commune de 10 000 habitants (4^{ème} groupe scolaire, titres d'identités, développement des structures Petite Enfance, augmentation de l'utilisation des salles associatives...), tout en préservant le pouvoir d'achat des agents.

L'investissement est également maintenu à un haut niveau afin de finaliser les projets de mandats (Anita Conti, Hôtel de Ville, grêle, Jean Pometan...), poursuivre les actions de développement de la commune (vidéoprotection, équipements de proximité et du collège...) et mener des projets d'avenir à fort retour sur investissements (éclairage public 100% LED, photovoltaïque), sans pour autant dégrader la situation de notre dette, qui **reste maîtrisée et équilibrée**.

Un budget qui ajuste la sollicitation du levier fiscale.

La prospective établie en 2023 était réalisée dans un contexte de crise avec la guerre en Ukraine et une inflation impactant l'ensemble des secteurs du budget, et plus particulièrement les fluides avec une augmentation prévisionnelle de +143%. L'atterrissage 2023 (légèrement plus favorable que prévu) et les projections 2024, sans revenir à la normale, montrent un infléchissement important sur le secteur des fluides.

Cette nouvelle perspective positive permet de réajuster « au réel » la sollicitation du levier fiscal et de réduire les taux des taxes communales de -3,44%.